

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2005

lux-Airport, Société de l'Aéroport de Luxembourg s.a.

lux*Airport*





SOMMAIRE

Message du Président	5
Message du Directeur	7
Composition du Conseil d'Administration	8
Composition de l'équipe dirigeante	9
Avancement des chantiers	10
Plan de sécurité et de sûreté	14
Bilan financier de l'année 2005	16
Performances et statistiques	17
Relations avec les riverains et défis environnementaux	18
Horizon 2007	18

Nous remercions les bureaux d'architecture suivants pour leur contribution:

atelier d'architecture paczowski et fritsch
g+p muller architectes
planet + architectes et Nixdorf Consult

Nous remercions le journal Tageblatt pour l'autorisation d'utilisation de la photo aérienne en page 10.





MESSAGE DU PRÉSIDENT

lux-Airport est une entreprise jeune, constituée en 2001, et dont l'importance croît progressivement dans le paysage économique de notre pays. Un investissement global de 323 millions d'euros lui a été confié pour la construction de l'aérogare et d'infrastructures connexes. Les missions suivantes lui ont été assignées par la loi du 26 juillet 2002 :

- la construction, le financement et l'exploitation de la nouvelle aérogare et du terminal petits porteurs ;
- la construction, le financement et l'exploitation d'un parking à proximité de la nouvelle aérogare;
- la construction, le financement et l'exploitation d'une centrale de cogénération répondant notamment aux besoins identifiés à l'intérieur de l'enceinte de l'aéroport;
- la construction, le financement et l'exploitation d'un terminal pour l'aviation d'affaires, doté d'une fonction VIP;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan global de sécurité et de sûreté de l'aéroport;
- la gestion immobilière de l'Aéroport de Luxembourg.

La construction et le financement d'infrastructures aéroportuaires constituent un pilier fondamental de l'activité de notre entreprise. lux-Airport s'acquitte parfaitement de cette mission : le nouveau terminal pour petits porteurs accueille des passagers depuis le 26 mai 2004, et les travaux de construction du bâtiment principal ainsi que du parking entrent dans leur phase finale. Jusqu'à présent, l'enveloppe budgétaire a été scrupuleusement respectée et, au regard de l'ampleur du chantier, je ne peux qu'en féliciter toute l'équipe de notre entreprise. En 2005, celle-ci a connu une évolution sensible, qui reflète la mutation progressive d'un rôle de bâtisseur responsable vers celui, non moins essentiel, de gestionnaire exploitant du nouvel aéroport. Cette mission est la prochaine étape du développement de notre entreprise, elle est son pilier d'activité central vers lequel convergent toutes nos énergies.

Fin 2007, nous mettrons à disposition du public, à votre disposition, un ensemble de bâtiments et de services de transport d'une qualité supérieure à ce que le pays a connu à ce jour. Vous bénéficierez au départ de Luxembourg d'un niveau de convivialité et de modernisme inégalé dans la Grande Région. Cet aéroport sera le vôtre, vous y serez nos hôtes, nos clients et nous serons heureux et fiers de pouvoir vous y servir.

Si notre aéroport constituera alors une excellente vitrine de notre identité et de notre savoir-faire, il représente déjà aujourd'hui un ensemble économique de première importance. Le rôle joué par le seul aéroport du Luxembourg est essentiel pour l'économie nationale et régionale; quelque 5.000 d'emplois en dépendent, directement ou indirectement. Plus d'un million et demi de passagers l'empruntent pour leurs déplacements professionnels ou touristiques. Près de 750.000 tonnes de marchandise en provenance du monde entier y transitent et en font le 5^{ème} aéroport européen en matière de transport de fret aérien.

Une activité de cette ampleur demande une attention soutenue et nécessite une gestion cohérente pour assurer son avenir. Nous mettrons tout en oeuvre pour assumer notre responsabilité de gestionnaire aéroportuaire avec la même volonté que celle qui nous a guidée dans l'accomplissement de nos autres missions. Nous croyons en l'avenir de notre plateforme aéroportuaire, et nous ne doutons pas que notre pays se donnera les moyens afin de maintenir la position concurrentielle de son aéroport et de le développer de manière durable et pérenne, dans le respect de l'environnement naturel et humain.

Frank Reimen
Président





MESSAGE DU DIRECTEUR

Le 22 mars 2005 restera marqué d'une pierre noire dans l'histoire de notre entreprise. Ce jour-là, Mr Manuel Antonio Mesquita Fernandes, est décédé lors d'un accident de travail survenu au cours de la construction du terminal principal de l'aéroport de Luxembourg. Lux-Airport est le maître d'ouvrage de ce chantier. Notre entreprise gère un projet essentiel pour l'économie de notre pays. Nous administrons un budget de construction colossal et des travaux qui le sont tout autant. Nous n'en restons pas moins une entreprise humble, à vocation humaine, où l'on connaît la valeur du travail accompli par tous les travailleurs, tous les employés qui participent à Luxembourg à la construction d'un projet important pour l'ensemble des citoyens. L'activité de notre entreprise a été secouée par cet accident et nous avons tout mis en œuvre pour éviter que cette situation ne se répète.

Les intempéries hivernales ayant déjà entraîné un retard non négligeable que la fermeture pour raisons de sécurité a accentué, le gros œuvre du bâtiment n'a pu être achevé qu'en septembre 2005. Les travaux de construction seront achevés mi-2007, et, sauf imprévu, la nouvelle aérogare sera mise en service fin 2007.

Sur le plan financier, l'exercice 2005 nous a fourni pleine satisfaction. Notre entreprise a dégagé un bénéfice de 1.512.994,08 €, malgré une augmentation sensible de la charge de dettes et ce alors même que l'entreprise n'exerce pas encore de fonction opérationnelle pleine sur la plateforme aéroportuaire.

Depuis la fin 2005, nous préparons activement l'ouverture de l'aéroport. Nous avons recruté du personnel, investi dans la formation et élaboré différents modèles de structure opérationnelle afin d'optimiser le service aux compagnies aériennes et aux passagers. Nous avons adapté notre organigramme et sommes à disposition pour intégrer les missions susceptibles de nous être confiées dans le cadre de nos compétences. Les défis liés à l'exploitation aéroportuaire sont nombreux pour notre entreprise : développement d'un savoir-faire, augmentation sensible de la taille de l'entreprise, croissance des charges. Nous accédons à ce métier avec la volonté ferme de doter le Luxembourg d'un outil moderne et compétitif. Lux-Airport, comme ses homologues européens, doit agir en qualité d'acteur neutre, dédié aux fonctions aéroportuaires et aux missions qui lui sont confiées.

Dans le secteur de l'aviation générale, un terminal complémentaire aux nouveaux terminaux A et B sera construit. Celui-ci, complété d'une infrastructure d'accueil protocolaire, est en cours de développement et offrira bientôt à nos clients des facilités de premier plan pour l'hébergement et le traitement de cette activité distinctive.

En marge des activités strictement économiques de notre entreprise, nous souhaitons contribuer au développement d'une véritable culture aéroportuaire à Luxembourg, qui puisse rassembler tous les acteurs, privés ou publics, et donner ainsi une identité humaine à la vitrine architecturale et technologique que nous inaugurerons en 2007.

Marc Faber
Directeur



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration depuis l'assemblée générale statutaire du 26 mai 2006

M. Frank Reimen

Conseiller de Gouvernement 1^{ère} classe
Chargé de la coordination générale au Ministère des Transports
Président

M. Charles Klein

Conseiller de Direction Adjoint à la Direction de l'Aviation Civile
Vice-président

M. Gilbert Meyer

Directeur de l'Administration de l'Aéroport
Administrateur

M. Georges Molitor

Directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées
Administrateur

Mme Maryse Scholtes

Premier Conseiller de Gouvernement
Chargée de la coordination générale au Ministère des Travaux Publics
Administrateur

Mme Claude Wagener

Attachée de Gouvernement 1^{ère} en rang à la Direction de l'Aviation Civile
Administrateur

M. Jeannot Waringo

Directeur de l'Inspection générale des finances
Administrateur



EQUIPE DIRIGEANTE

Equipe dirigeante de lux-Airport au 01 juillet 2006

M. Marc Faber

Directeur

M. Daniel Conrardy

Responsable Sécurité et Sûreté

M. Carl Deseure

Responsable Informatique

M. Eric Groenendaels

Responsable Marketing

M. David Konsbruck

Responsable Administratif & Financier

M. Serge Streitz

Responsable Technique

M. Marc Thein

Responsable Achats

M. Patrick Wolter

Responsable Ressources Humaines

M. Boris Zikes

Responsable Opérations



AVANCEMENT DES CHANTIERS

Avancement des chantiers placés sous la responsabilité de lux-Airport

- le terminal petits porteurs (ou terminal B)



Mis en service le 26 mai 2004, le terminal 'B' est conçu pour héberger les clients embarquant et débarquant d'avions d'une capacité inférieure ou égale à 50 passagers. Dès la mise en service du nouveau terminal A, l'aérogare principale actuelle sera démolie pour faire place à une passerelle reliant les deux terminaux A et B et permettre l'aménagement d'une aire de circulation pour avions.

- la nouvelle aérogare (ou terminal A)



avec l'autorisation de M. H. Montagu

Le nouveau terminal actuellement en construction est réalisé pour compléter une infrastructure permettant d'accueillir au total 3 millions de passagers. Une fois achevé, le bâtiment s'étendra sur une surface au sol de 16.000 m².

Pour la réalisation du gros œuvre, 3.500 tonnes d'armatures en acier auront été façonnées et 20.000 m³ de béton auront été mis en œuvre. La structure principale pose sur 200 colonnes verticales, dont certaines atteignent une hauteur de plus de 20m. La toiture est réalisée sur une charpente métallique de 1.100 tonnes posant sur les colonnes verticales en béton. Les excavations préliminaires ont nécessité l'évacuation de 10.000 m³ de matières rocheuses, soit la charge d'environ 15.000 camions.

L'enveloppe du bâtiment est composée d'une façade en verre couvrant une surface de 5.000 m². Cette solution transparente permet d'éclairer de manière homogène et naturelle toute la surface interne du bâtiment dont la superficie atteint 33.000 m².

Un système de tri-bagage complètement automatisé, d'une dimension de 67 X 15 m, développé sur deux étages, permettra la séparation des bagages en provenance des 26 comptoirs d'enregistrement ainsi que la récupération simultanée des bagages en zone arrivée sur 3 lignes séparées. Un suivi électronique et continu des différents bagages permettra de minimiser les erreurs d'affectation. L'installation sera complétée par 5 appareils de scan bagages. Le confort du client de l'aéroport sera optimisé par la mise à disposition de 5 passerelles télescopiques.



L'année 2005 a été consacrée à la construction du gros œuvre, lequel fut achevé au courant du mois de septembre. Dans la foulée, les travaux de structure métallique ont été entamés en façade du bâtiment. La charpente métallique a été mise en place. Les systèmes de climatisation et de courant faible pour basse tension du terminal A ont également été installés.

- **Le parking à proximité de la nouvelle aérogare**



Le parc de stationnement aura une capacité finale de 4.080 emplacements répartis sur quatre niveaux souterrains. Des travaux d'excavation ont été réalisés jusqu'à une profondeur de 14 m, ce qui a nécessité l'évacuation de 880.000 tonnes de roche.

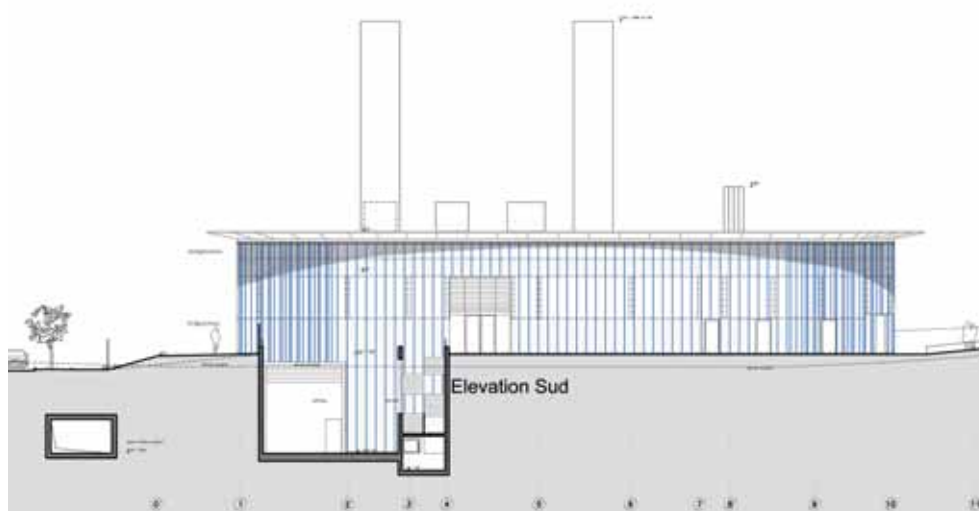
La structure portante du parking est composée de 260 colonnes verticales d'une hauteur de 12,8 m et de 6.500 mètres linéaires de poutres transversales préfabriquées. La mise en œuvre a nécessité 6.500 tonnes d'armatures métalliques et 26.000 m³ de béton.

Le parking sera équipé d'une galerie centrale d'une largeur de 11 m permettant l'accès direct des clients vers le terminal A. Dix spacieux ascenseurs permettront un accès facile avec des chariots à bagages.

L'accès au parking se fera via deux rampes hélicoïdales d'un diamètre de 30 m. Chaque rampe sera équipée de trois sorties et de trois entrées, ce qui permettra d'assurer un service optimal durant les pointes horaires à 600 véhicules par heure.

Le guidage des utilisateurs à l'intérieur du parking se fera via un « Parkleitsystem » permettant la signalisation individuelle de chaque emplacement de parking. Une installation de vidéosurveillance composée de 100 caméras assurera la sécurité permanente des clients du parking qui couvre une surface totale utilisable de 118.800 m².

- **Une centrale de cogénération**



Répondant notamment aux besoins connus à l'intérieur de l'enceinte aéroportuaire, cette centrale de cogénération assure la fourniture des flux chaud-froid dans tout l'ouvrage public. La maîtrise d'ouvrage est assurée ici par Airport Energy, une filiale conjointe détenue à parts égales par lux-Airport et Lux Energy.

- **Une gare ferroviaire**



En novembre 2005, le chantier de la gare prévue pour relier l'aéroport au réseau ferré a été entamé. lux-Airport est le maître d'ouvrage délégué de ce chantier, entrepris en collaboration avec les CFL. La ligne ferroviaire reliera le plateau du Kirchberg à la Gare Centrale en passant par l'aéroport.

Le projet de raccordement ferroviaire de Kirchberg et de Findel s'insère dans la stratégie "mobilité.lu" qui permet, entre autres, de faire face aux défis de développement de la population et de l'activité économique du pays.

Dans l'hypothèse d'un développement continu de la plate-forme aéroportuaire, la moyenne journalière de passagers pourrait atteindre 9.000 unités en 2020, auxquels s'ajouteraient quelque 2.800 personnes "non voyageurs", convoyeurs ou accompagnateurs d'un passager de l'aéroport. La répartition de la demande de trafic est estimée à 1.800 personnes par jour ouvrable en direction de la Gare Centrale et à 600 en direction de Kirchberg.

• Un terminal pour l'aviation d'affaires, doté d'une fonction VIP

L'emplacement de l'Aviation Générale se trouve dans la zone nord-ouest de l'Aéroport de Luxembourg. Ici, un terminal VIP de desserte et d'accueil pour les besoins du gouvernement ainsi qu'un terminal pour l'aviation d'affaires et de nouveaux hangars vont être érigés pour l'aviation générale, la police Grand-Ducale et la Luxembourg Air Rescue.

Le concept prévoit d'héberger sous un toit commun les bâtiments séparés du terminal VIP ainsi que le terminal de l'aviation d'affaires, de sorte qu'une infrastructure architecturale représentative ressorte au total.

Les accès par voie terrestre seront séparés. Le parvis avec des aires de stationnement pour le terminal VIP sera isolé de l'installation de parking du terminal de l'aviation d'affaires. Les bâtiments du terminal seront articulés perpendiculairement au hangar Luxair, bâtiment classé, et fermeront spatialement le tarmac P5 vers l'est. Les constructions nouvelles érigées vers le côté tarmac, c'est-à-dire du côté aérien surveillé, se présenteront de manière transparente. Les matériaux utilisés, métal et verre, à l'instar du terminal A, donneront aux constructions un aspect léger et élégant.



L'intérieur du terminal VIP sera marqué par un hall d'accueil ouvert et généreux.

Alors que le terminal pour les VIP's suivra une logique représentative et sera conçu pour répondre aux exigences de sécurité des hôtes d'État, le terminal d'aviation légère sera adapté aux besoins propres de cette activité. Le hall d'accueil des hommes d'affaires sera relié à la zone de départ et d'arrivée ainsi qu'à une réception avec vue directe sur le tarmac. Des bureaux de location pour l'aviation générale se trouveront à l'étage supérieur. Le bâtiment du terminal servira aussi au contrôle de l'accès pour véhicules au tarmac.

Le hangar pour les hélicoptères de police se trouvera dans le secteur ouest du tarmac P5, en parallèle au tracé de la route nationale et jumelé à un hangar de location. Les bureaux de la police (de l'Air) s'étaleront sur deux étages.

Des hangars pour des aéronefs de taille plus importante pourront s'aligner du côté est, en parallèle avec la route nationale délimitant ainsi le tarmac vers le nord.



PLAN DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ

Le plan de sécurité et de sûreté de l'aéroport de Luxembourg fait l'objet d'une attention spécifique. lux-Airport a mis en place une équipe propre dédiée à l'amélioration des résultats de la plate-forme aéroportuaire pour cette mission spécifique qui lui a été confiée par la loi du 26 juillet 2002.

Suite à l'accident mortel survenu sur le chantier du nouveau terminal, notre équipe a proposé et mis en place 4 mesures pratiques destinées à relever davantage le niveau de sécurité sur lieu de travail :

1) Instauration d'un comité paritaire de sécurité.

Le rôle du comité est de suivre toutes les insuffisances constatées et rapportées par le coordinateur sécurité & santé et de faire des propositions visant l'optimisation de la coordination de tous les intervenants.

2) Introduction de badges 'chantier' pour tous les ouvriers intervenant sur les chantiers.

Eu égard au nombre croissant d'ouvriers circulant sur le site, il devenait important que les sociétés chargées de la réalisation des ouvrages et leurs sous-traitants leur fournissent des badges individuels.

3) Engagement d'un contrôleur de chantier en matière de sécurité et de santé.

Afin d'assurer une présence permanente du maître d'ouvrage sur les trois chantiers, un contrôleur de chantier a été engagé et effectue des contrôles divers sur le chantier. Entre autres, les autorisations d'établissement des entreprises présentes sont vérifiées, de même que les autorisations nécessaires pour le personnel d'accéder au chantier. Font également partie des responsabilités du contrôleur : la mise à jour du registre de chantier, le respect de l'ensemble des dispositions légales en matière de sécurité et santé sur le lieu de travail et la proposition de mesures correctives suite à la constatation d'éventuelles défaillances.

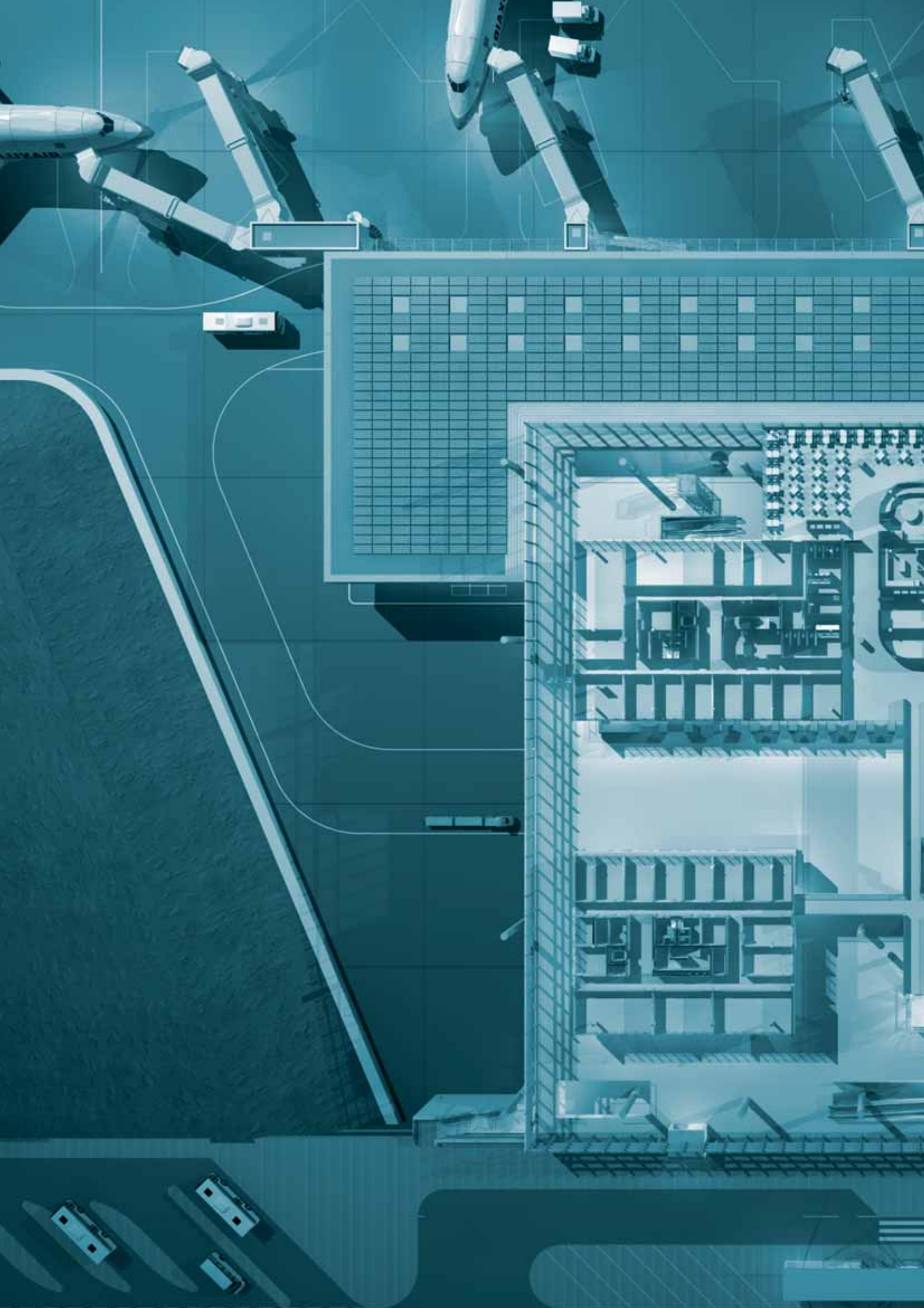
4) Informations sur la culture d'entreprise en matière de sécurité et santé sur le lieu de travail.

Pour chaque appel de candidatures lié à l'exécution de travaux, un dossier de statistiques relatives aux taux de gravité et de fréquence des accidents doit être remis pour les 5 dernières années. Toutes les informations utiles au sujet de la culture d'entreprise en matière de sécurité et de santé sur les lieux de travail doivent être transmises.

En 2005, nous avons également entrepris le renouvellement de la clôture aéroportuaire d'une longueur totale de quelque 17 km. Deux lots différents ont été attribués à des entrepreneurs en 2005 ; le premier concernait une longueur de 4.750 m, 3 portails et un tourniquet, le second une longueur de 585 m et 3 tourniquets de sécurité. Ont également été réalisées en 2005 l'installation et la mise en service d'un nouveau poste de garde P20 : y sont effectués le contrôle d'accès aux zones d'accès réglementé et l'accès aux visiteurs et fournisseurs pour une section de la partie Nord-Ouest et Nord-Est de l'aéroport.

Le système de contrôle d'accès à l'enceinte aéroportuaire a été repris par lux-Airport et une migration des systèmes informatiques de l'Administration de l'Aéroport vers lux-Airport a été accomplie. La mise en place de nouveaux réseaux, d'un nouveau logiciel de contrôle et de procédures améliorées a été réalisée simultanément à la mise en œuvre de nouvelles modalités de délivrance des cartes d'accès.

Pour les activités relatives à la sécurité et la sûreté dans le nouveau terminal, notre équipe a procédé à divers tests, employant entre autres des machines à rayons X et effectuant des simulations de contrôle de bagages en soute.





BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2005

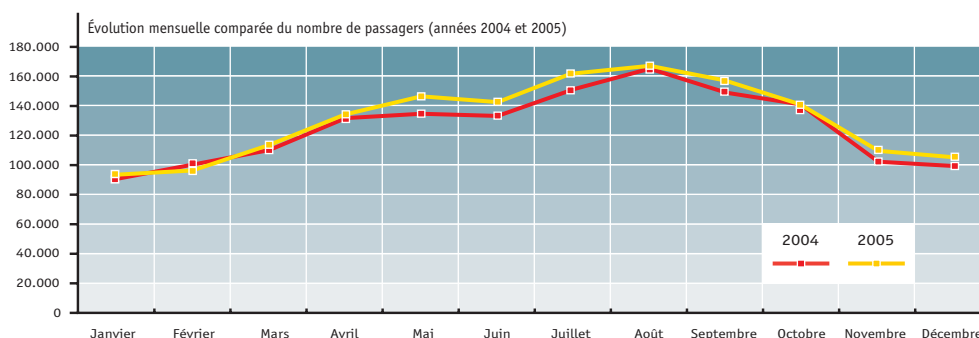
ACTIF IMMOBILISE	64.957.856,98
Immobilisations incorporelles	8.650,30
Immobilisations corporelles	64.949.205,68
Immobilisations financières	1,00
ACTIF CIRCULANT	15.993.770,88
Créances	4.286.028,54
Avoirs en banques	11.707.742,34
COMPTES DE REGULARISATION	62.550,21
TOTAL DE L'ACTIF	81.014.178,07
CAPITAUX PROPRES	4.700.256,70
Capital souscrit	500.000,00
Réserve légale	50.000,00
Autres réserves	3.922.100,00
Résultats reportés	228.156,70
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	15.000,00
SUBVENTIONS	693.784,33
DETTES	73.364.851,70
COMPTES DE REGULARISATION	727.291,26
BENEFICE DE L'EXERCICE	1.512.994,08
TOTAL DU PASSIF	81.014.178,07



PERFORMANCES ET STATISTIQUES

Performances et statistiques de la plateforme aéroportuaire – transport de passagers

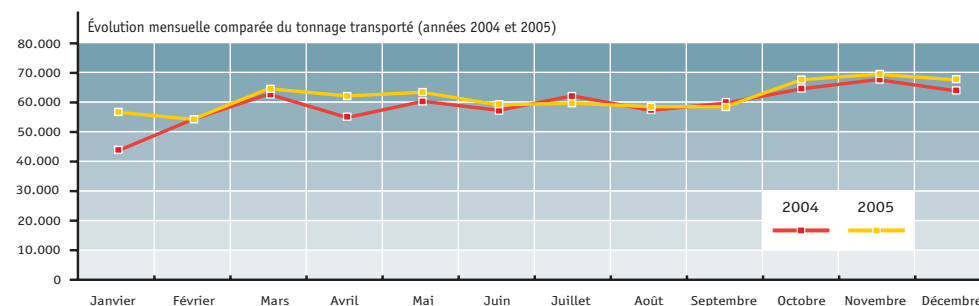
L'évolution du nombre de passagers atteint 3% pour l'exercice 2005.



Le nombre de total de passagers au départ de l'aéroport de Luxembourg atteint 1.564.612 en 2005, et la majorité du volume est imputable à la compagnie aérienne nationale : environ 75% des passagers empruntent les vols de Luxair. Les autres compagnies aériennes régulières sont au nombre de 8 : Austrian Airlines, British Airways, Czech Airlines, KLM, Swiss, T.A.P, Tunis Air et VLM. Cependant, si l'activité de vols réguliers fournit un flux homogène et relativement constant de passagers, les vols charter représentent pour notre aéroport une masse critique essentielle. La majorité de la capacité de transport est destinée aux vols de vacances et les destinations de l'Europe du Sud sont largement privilégiées dans l'offre au départ de Luxembourg. Une autre caractéristique concerne l'origine des passagers : en cela, l'aéroport de Luxembourg est bien unique en Europe de l'Ouest, attirant directement des clients originaires de 4 pays différents dans une infrastructure à vocation exclusivement internationale.

Performances et statistiques de la plateforme aéroportuaire – transport de marchandises

Le transport de marchandises est le second pilier du volet 'aérien' de l'activité de l'aéroport de Luxembourg. Celui-ci connaît un succès important, avec une croissance de 4% en 2005.



Plus significatif encore, le tonnage de marchandises en transit a augmenté de 22%. Bien entendu, l'opérateur de classe mondiale qu'est Cargolux contribue largement à ce résultat.

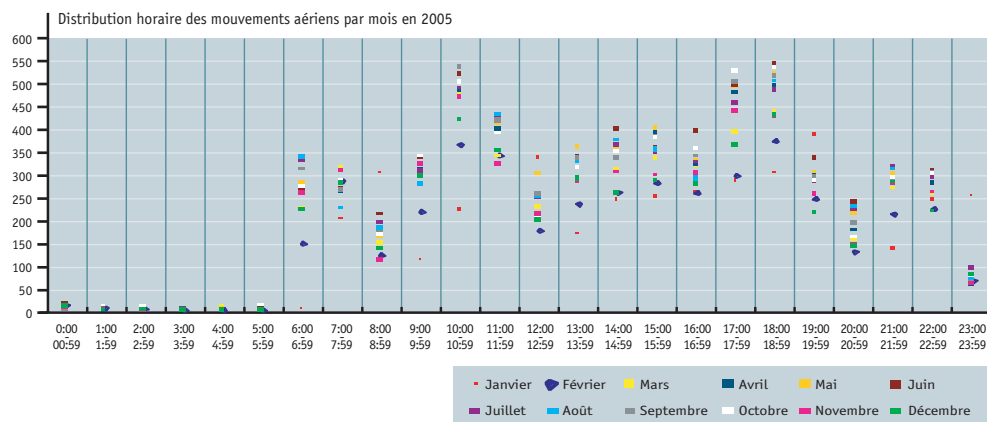
Sur le sujet du transport de marchandises, lux-Airport adhère pleinement à l'objectif de notre Gouvernement de créer un pôle logistique au Grand-Duché du Luxembourg. Notre entreprise prendra les rennes de la gestion aéroportuaire en 2007; elle est au service du développement économique. Nous ne pouvons qu'encourager toute initiative, privée ou public, qui puisse contribuer au développement de notre aéroport et de l'emploi.



Relations avec les riverains et défis environnementaux

Avec l'objectif de délimiter précisément les activités aéroportuaires et de permettre un développement contrôlé de l'aéroport, un plan d'occupation du sol est entré en vigueur début juin 2006. Les services des communes concernées (Betzdorf, Hesperange, Luxembourg, Niederanven, Sandweiler et Schuttrange) ont été impliqués dans son élaboration. La procédure d'approbation a par ailleurs permis d'établir un contact direct et intensif avec les habitants de ces communes.

La dérogation relative aux vols de nuits a été utilisée de manière restrictive. La distribution horaire des vols, telle qu'elle apparaît dans le tableau ci-dessous, reflète le souci des acteurs de la plateforme aéroportuaire de soutenir une croissance raisonnée et respectueuse de l'environnement.



Les flottes de Cargolux et de Luxair, qui effectuent la grande majorité des rotations répertoriées sur le tarmac luxembourgeois, appartiennent à la catégorie la plus respectueuse de l'environnement : nuisances sonores contenues, mais aussi, réduction des émissions et économies de carburant.

L'unique piste de l'aéroport, d'une longueur de 4.000 m, permet d'optimiser les conditions d'utilisation des appareils, en générant des nuisances mesurées tant au décollage qu'à l'atterrissage.

Notre aéroport pratique par ailleurs une tarification différenciée des redevances qui incite les opérateurs à utiliser la catégorie d'avions la plus moderne.

Des critères rigoureux ont été imposés au cahier des charges de la construction de la nouvelle aérogare pour que celle-ci soit à la pointe en termes de gestion de déchets et d'utilisation de l'énergie. Ainsi, 5% de l'énergie thermique nécessaire au nouveau terminal proviennent de sources d'énergie renouvelable.

Horizon 2007

L'année 2006 est une importante année de transition, consacrée à la finalisation d'étapes majeures du chantier et à la mise en place des structures administratives permettant une gestion professionnelle des infrastructures.

L'exploitation aéroportuaire est une compétence en cours de développement chez lux-Airport. Les paramètres opérationnels que nous définissons sont entièrement orientés vers le client; en collaboration avec nos partenaires, les compagnies aériennes et les autorités compétentes, nous nous préparons activement afin d'assurer un fonctionnement optimal de nos systèmes et de nos procédures dès l'ouverture de la nouvelle aérogare fin 2007.





lux*Airport*

Société de l'Aéroport de Luxembourg s.a.

Luxembourg-Findel
BP 635 · L - 2016 Luxembourg
Tél.: (+352) 24 64 1 · Fax: (+352) 24 64 24 64
e-mail : mail@lux-airport.lu
Internet : www.lux-airport.lu